

# Rapport d'activité 2024

Fondation pour les recommandations relatives  
à la présentation des comptes





---

**Photo de couverture**

La photo de couverture du rapport d'activité 2024 montre la ville de Lugano qui a accueilli le 20<sup>e</sup> «RPC in situ». Pour la première fois depuis son lancement en 2017, la Fondation RPC a fait halte au Tessin avec sa série de manifestations très appréciée.

**Remarque**

Dans le présent rapport d'activité, le masculin générique est utilisé pour des raisons de lisibilité. Les identités de genre féminines et autres sont expressément incluses dans la mesure où cela est nécessaire pour l'énoncé.

# Table des matières

<b>Avant-propos</b>	<b>4</b>
<b>Modèle – Mission Statement</b>	<b>5</b>
<b>Développements des Swiss GAAP RPC</b>	<b>6</b>
Aperçu des activités les plus importantes en 2024	6
Conférence annuelle Swiss GAAP RPC	8
Échanges avec d'autres organismes de normalisation	9
Activités prévues en 2025	10
<b>Consultations et procédures de vérification</b>	<b>11</b>
<b>Organisation</b>	<b>11</b>
Conseil de fondation	12
Commission d'experts	13
Comité d'experts	16
Sous-commissions	17
Observateurs	17
Secrétaire technique et assistants	18
<b>Groupe de soutien Swiss GAAP RPC</b>	<b>20</b>
Organisations	20
Personnes physiques	20
<b>Rapport sur la situation financière</b>	<b>21</b>
<b>Comptes annuels 2024</b>	<b>22</b>
Compte de résultat	22
Bilan	22
Tableau de flux de trésorerie	23
Tableau de variation des fonds propres	23
<b>Annexe aux comptes annuels</b>	<b>24</b>
Informations sur les activités de la fondation	24
Principes de la présentation des comptes	24
Notes annexes aux comptes annuels	24
<b>Rapport de l'organe de révision sur le contrôle restreint</b>	<b>31</b>

## Avant-propos

L'année 2024 a elle aussi été marquée par de multiples activités pour la Swiss GAAP RPC.

Sur le plan technique, celles-ci se sont concentrées d'une part sur la révision de la Swiss GAAP RPC 16 «Engagements de prévoyance». Le groupe de travail a fait preuve d'un grand engagement; après huit séances rien qu'en 2024, le projet de norme entièrement remaniée est à présent au stade de la consultation. Dans le domaine de la durabilité également, les avancées ont été rapides: après qu'au printemps 2024, l'opinion publique a pu s'exprimer à propos du document de discussion relatif au développement durable au sein de la RPC, la Commission d'experts a donné son feu vert à la publication du guide dès l'automne. En outre, le Comité d'experts a participé à la consultation lancée par le Conseil fédéral à l'été 2024 à propos des nouvelles règles en matière d'établissement des rapports de durabilité. Notre objectif est de soutenir une solution adaptée aux PME suisses et réalisable avec un investissement raisonnable, dans le domaine des rapports non financiers également – comme la Swiss GAAP RPC a pu le faire pour les rapports financiers.

La quatrième édition, publiée en avril 2024, de notre étude à long terme menée régulièrement depuis 2009 à propos de la présentation des comptes et du reporting en Suisse a montré que l'importance de la Swiss

GAAP RPC continue de croître. Ce fut donc un honneur pour nous de pouvoir fêter en 2024 le quarantième anniversaire de la Fondation pour les recommandations relatives à la présentation des comptes. En plus de la soirée festive, nous avons aussi célébré cet anniversaire sur un site Internet dédié et dans d'autres publications. Qui plus est, nous avons continué à gérer la communauté RPC par notre conférence spécialisée annuelle à Zurich et par trois manifestations «RPC in situ» dans les régions. Après plusieurs années de travail préparatoire, nous avons aussi pu publier la 3<sup>e</sup> édition du manuel RPC, qui a été complètement remanié.

Du fait de ses nombreuses activités, la fondation présente en 2024 un résultat annuel négatif de kCHF -53. Toutefois, comme elle dispose d'un capital suffisant et escompte à nouveau des résultats équilibrés à l'avenir, la situation économique reste satisfaisante. Il reste capital que le plus possible d'utilisateurs RPC nous soutiennent en devenant membres de notre groupe de soutien. Ils contribueront ainsi à une présentation des comptes indépendante, pragmatique et orientée sur les besoins des utilisateurs helvétiques.

Comme toujours, nous exprimons nos plus vifs remerciements aux bénévoles de la Commission d'experts, du Comité d'experts, des groupes de travail et du conseil de fondation, ainsi qu'au personnel du Secrétariat technique pour son remarquable soutien!



**Prof. Dr Peter Leibfried**  
Président de la Commission  
d'experts Swiss GAAP RPC



Comité d'experts (de gauche à droite): Andreas Soland, Sven Bucher, Andreas Seibold, Peter Leibfried, Patrick Balkanyi, Silvan Loser, Michael Annen.

## Modèle – Mission Statement

Conformément à l'art. 3 al. 2 de l'acte de fondation, la Commission d'experts est chargée d'élaborer des recommandations relatives à la présentation des comptes, qui tiennent compte de la situation suisse. Ces recommandations ont pour but de contribuer à l'harmonisation de la présentation des comptes en Suisse, d'améliorer la comparabilité et, d'une manière générale, d'accroître la qualité de la présentation des comptes en Suisse. La Commission d'experts peut également se prononcer sur des questions particulières d'intérêt général.

Dans ce cadre, l'orientation actuelle de nos activités a été définie dans notre modèle. L'objectif est que...

**«... la RPC fasse figure d'instance normative pour une présentation des comptes suisse de haute qualité selon le principe de l'image fidèle «True and Fair View» autour de laquelle s'est formée une communauté active d'utilisateurs.»**

La fondation RPC encourage la transmission et la diffusion d'une présentation des comptes axée sur la mise en œuvre pratique tenant compte des particularités suisses. Elle promeut l'échange entre les utilisateurs, les auditeurs, les destinataires, les conseillers, la politique, l'administration, les organismes de normalisation, les organes de surveillance et d'autres parties intéressées. Elle soutient une mise en pratique de haute qualité des Swiss GAAP RPC et concourt au développement de règles d'interprétation autonomes du «principe de true and fair view». Elle cherche expressément à éviter l'apparition d'une jungle de réglementations, les discussions théoriques sans fin ou la mise en place d'une administration poursuivant ses propres intérêts.

# Développements des Swiss GAAP RPC

<sup>1</sup> [www.fer.ch/rpc16](http://www.fer.ch/rpc16)

## Aperçu des activités les plus importantes en 2024

### En 2024, les activités se sont principalement concentrées sur les thèmes suivants:

- Révision de la Swiss GAAP RPC 16 «Engagements de prévoyance»
- Publication du guide RPC sur la gestion du développement durable et sur l'établissement du rapport de durabilité
- Anniversaire les «40 ans de la RPC»
- Autres projets
  - Publication de la quatrième étude sur la présentation des comptes en Suisse
  - Publication de la 3<sup>e</sup> édition du manuel RPC
  - Réalisation de trois événements «RPC in situ»
  - Gestion et extension du groupe de soutien Swiss GAAP RPC

Sur ces points, nous pouvons rapporter les détails suivants:

### Révision de la Swiss GAAP RPC 16 «Engagements de prévoyance»

La procédure de vérification pour la Swiss GAAP RPC 16 «Engagements de prévoyance» a été lancée en automne 2022. La sous-commission chargée de l'exécution du projet est dirigée par Silvan Loser, membre du Comité d'experts, et couvre les principales parties prenantes. Elle se compose des membres suivants (cités par ordre alphabétique):

- Simon Bayer, Stadler Rail, représentant des utilisateurs
- Stefan Haag, PwC, représentant de la Commission technique Présentation des comptes True and Fair View EXPERTSuisse
- Reto Leibundgut, c-alm, représentant des actuaires/experts en caisses de pension
- Silvan Loser, membre du Comité d'experts RPC, KPMG, responsable de la sous-commission RPC 16
- Erich Meier, KPMG, représentant de la Commission technique Institutions professionnelles de prévoyance (LPP) EXPERTSuisse
- Philipp Rohrbach, représentant de l'Office fédéral des assurances sociales
- Stefan Suter, représentant de SIX Exchange Regulation

Côté Secrétariat technique, la sous-commission est soutenue par Anita Gierbl.

Sur la base des résultats de la procédure de vérification, la Commission d'experts RPC a décidé, en juin 2023, de remanier la Swiss GAAP RPC 16 en se focalisant sur les trois thématiques suivantes:

1. Traitement des plans de prévoyance étrangers
2. Informations sur les plans de prévoyance suisses
3. Publications/tableau annexe.

En se fondant sur ces orientations, la sous-commission a élaboré un projet qui a été discuté pour la première fois à l'été 2024 au sein de la Commission d'experts RPC. Sur la base des remarques émises durant la séance, elle a effectué des clarifications complémentaires et adapté certains passages du texte du projet. En novembre 2024, elle a pris connaissance des modifications apportées et approuvé le lancement de la consultation. Celle-ci sera menée du 6 janvier 2025 au 18 avril 2025. Le questionnaire en ligne de la consultation ainsi que le projet de recommandation sont disponibles sur le site Internet du projet.<sup>1</sup>

Au terme de la consultation, les prises de position seront évaluées fin avril / début mai 2025 et les résultats seront discutés lors de la séance de la Commission d'experts RPC du 18 juin 2025. L'adoption et l'entrée en vigueur de la recommandation sont prévues pour la séance de la Commission d'experts RPC du 2 décembre 2025. Il est actuellement prévu que les nouvelles dispositions soient mises en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2027, avec autorisation de les appliquer volontairement avant cette date.

### Jalons pour une orientation durable: le guide RPC (version 1.0)

En 2024, la sous-commission Développement durable dirigée par le professeur Reto Eberle a entrepris d'autres étapes en vue de promouvoir le soutien pratique aux entreprises et organisations dans ce domaine. Cette sous-commission est composée comme suit (par ordre alphabétique):

- Daniel Bösiger, membre de la Commission d'experts RPC, auparavant Georg Fischer AG, représentant des utilisateurs
- Sven Bucher, membre du Comité d'experts RPC, Zürcher Kantonalbank, Centrale de lettres de gage des Banques Cantonales Suisses SA
- Andreas Buchs, Zürcher Hochschule für Angewandte Wissenschaften, représentant des hautes écoles
- Reto Eberle, président du conseil de fondation de la RPC, Université de Zurich, KPMG, direction de la sous-commission Développement durable
- Mark Veser, responsable de la commission transversale «Sustainability, Governance & Leadership» d'EXPERTSuisse, Ernst & Young

Côté Secrétariat technique, la sous-commission est soutenue par Louisa Fuchs.

Dès fin 2023, la Commission d'experts RPC a publié le document de discussion portant sur le développement durable au sein de la RPC. Il se scinde en deux parties: un aperçu des développements nationaux et internationaux dans le domaine de l'établissement du rapport de durabilité (état octobre 2023) ainsi qu'un guide présentant un modèle en sept étapes pour la gestion du développement durable et le rapport de durabilité. Ce guide s'adresse en particulier aux petites et moyennes entreprises et organisations (ci-après, les PME), qui ne sont pas soumises aux prescriptions légales de l'article 964a CO concernant le rapport sur les questions non financières, mais souhaitent intégrer le développement durable dans leur modèle d'affaires et établir un rapport à ce propos. Il tient compte tout particulièrement des défis spécifiques des PME, raison pour laquelle la gestion du développement durable est centrale et constitue la base et la condition pour l'établissement du rapport.

De janvier à avril 2024, le public intéressé a été invité à commenter ce document de discussion. Les échos ont été largement positifs, en particulier l'approche pratique du guide a été largement approuvée. Certains retours ont suggéré que certains passages du guide devraient être formulés plus précisément. Le groupe de travail a ensuite procédé aux modifications nécessaires. En novembre 2024, la version adaptée du guide a été soumise à la Commission d'experts RPC qui l'a validée pour publication. La version 1.0 du guide a pu être publiée fin 2024 en tant que document autonome sur le site Internet du projet.<sup>2</sup>

Parallèlement à ces évolutions, le Conseil fédéral a ouvert en juin 2024 la consultation à propos de règles plus strictes pour l'établissement du rapport de durabilité. Le Comité d'experts RPC a participé à une consultation pour la première fois en quarante ans d'existence, soulignant ainsi l'engagement de la RPC dans le domaine du développement durable. L'objectif de cette participation est de continuer à contribuer activement à l'élaboration du rapport de durabilité et de proposer des solutions pratiques pour les PME. Pour l'établissement du rapport de durabilité, le Comité d'experts RPC plaide en faveur d'une approche pragmatique et se prononce ainsi contre l'extension du champ d'application de l'art. 964a AP-CO. En raison de leur complexité et de l'obligation de contrôle pour des entreprises jusqu'à présent exclues en raison des critères de taille, nous considérons que les normes de l'Union européenne sont disproportionnées et constituent de la surréglementation.

Le Comité d'experts exige plutôt l'autorisation de différentes normes de développement durable pour les entreprises cotées – comme cela se fait pour la comptabilité. Pour les entreprises non cotées, mais ayant une importance économique significative, le Comité d'experts propose une solution pragmatique: la publication des éléments clés d'une gestion de la durabilité dans l'annexe aux comptes annuels vérifiés par l'organe de révision. Cette approche permettrait non seulement de créer un lien entre les rapports financiers et non financiers, mais réduirait également la charge administrative pour les entreprises concernées.

#### Anniversaire les «40 ans de la RPC»

Le professeur André Zünd a créé la Fondation pour les recommandations relatives à la présentation des comptes (RPC) en 1984, il y a donc 40 ans, en collaboration avec la Chambre fiduciaire de l'époque (aujourd'hui: EXPERTSuisse). À l'occasion de cet anniversaire, plusieurs activités ont été organisées, dont les suivantes:

- En se fondant sur la thèse d'Andrea Mitterlechner, un article de magazine spécialisé retraçant les principales étapes de l'évolution mouvementée de la RPC a été publié. L'article est paru en octobre 2024 dans EXPERT FOCUS, dans TREX et dans le magazine Standard de SwissAccounting. Il peut être téléchargé gratuitement sur le site Internet de la RPC.<sup>3</sup>
- Il a été décidé de raconter l'histoire de l'élaboration des différentes recommandations pour que l'on comprenne mieux comment et pourquoi certaines réglementations ont vu le jour. En plus d'une chronologie claire, des récits détaillés de l'élaboration de certaines recommandations ont été mis en ligne.<sup>4</sup>
- Le 21 novembre 2024, l'anniversaire de la RPC a été célébré à l'issue de la conférence annuelle. Plus de 60 personnes membres des instances RPC, représentants du secteur et de nombreux Alumni RPC ont fêté l'anniversaire lors d'un repas convivial. Deux musiciens et un humoriste ont assuré le divertissement après une journée exigeante sur le plan technique. La courte vidéo accessible par le code QR ci-contre donne un bref aperçu de la manifestation.

QR n°1

La fondation RPC remercie toutes celles et tous ceux qui l'ont soutenue dans son évolution et ont permis le développement de normes de présentation des comptes suisses indépendantes, en particulier les anciens membres et les membres actuels des instances

<sup>2</sup> [www.fer.ch/durabilite](http://www.fer.ch/durabilite)

<sup>3</sup> [www.fer.ch/article-jubile](http://www.fer.ch/article-jubile)

<sup>4</sup> [www.fer.ch/historique](http://www.fer.ch/historique)

QR n°1 (vidéo manifestation d'anniversaire)



<sup>5</sup> [www.fer.ch/rpc40ans](http://www.fer.ch/rpc40ans)

<sup>6</sup> [www.fer.ch/etudeRPC2023](http://www.fer.ch/etudeRPC2023)

<sup>7</sup> [www.fer.ch/lehrbuch](http://www.fer.ch/lehrbuch)

<sup>8</sup> [www.fer.ch/fr/a-propos-de-nous/patron/](http://www.fer.ch/fr/a-propos-de-nous/patron/)

RPC, les utilisateurs et les membres du groupe de soutien. D'autres informations et quelques photos sélectionnées sont disponibles sur le site Internet dédié à l'anniversaire.<sup>5</sup>

### Autres projets

#### ▪ Publication de la quatrième étude sur la présentation des comptes en Suisse

De mai à juillet 2023, pour la quatrième fois depuis 2009, plusieurs milliers d'entreprises et organisations helvétiques ont été interrogées dans le cadre de l'étude RPC à long terme à propos de la présentation des comptes et du reporting en Suisse. L'objectif était de mettre à jour les résultats des précédentes enquêtes afin d'identifier de nouveaux développements ou l'esquisse de nouvelles tendances. Par ailleurs, le questionnaire a été précautionneusement élargi afin qu'il puisse couvrir des aspects supplémentaires; il a intégré pour la première fois des questions portant sur l'établissement d'un rapport de durabilité. Après la présentation des premiers résultats de l'étude dès novembre 2023 à l'occasion de la conférence annuelle, l'étude complète a été publiée en avril 2024 sur le site Internet de la RPC. Qui plus est, une synthèse des résultats est parue en juin 2024 dans EXPERT FOCUS ainsi que dans le magazine Standard de SwissAccounting.<sup>6</sup>

#### ▪ Publication de la 3<sup>e</sup> édition du manuel RPC

Après plusieurs années de travail intense pour l'équipe d'auteurs, les éditeurs et le Secrétaire technique, la troisième édition du manuel RPC officiel est parue en juillet 2024 (en allemand). Nous avons ajouté un nouveau chapitre relatif à la Swiss GAAP RPC 28 «Subventions publiques» et avons presque entièrement réécrit le chapitre existant à propos de la Swiss GAAP RPC 30 «Comptes consolidés». C'était la seule façon de garantir que les nouvelles règles concernant les comptes consolidés soient traitées de manière adéquate dans le manuel. Les autres chapitres ont eux aussi été examinés de manière critique et complétés sur certains points. Le manuel peut être acheté dans les librairies ou directement sur la boutique en ligne des éditions SKV.<sup>7</sup> La version française paraîtra aux Éditions LEP durant l'été 2025.

#### ▪ Réalisation d'événements «RPC in situ»

En 2017, la fondation RPC a organisé une série de manifestations baptisée «RPC in situ» visant à intensifier les contacts avec et entre les utilisateurs dans les différentes régions. En 2024, elles ont eu lieu à Bienne, Lugano et Schwytz. Les trois manifestations

ont suscité un vif intérêt et ont montré de manière impressionnante la force de l'ancrage de la RPC dans les différentes parties du pays. L'année 2024 n'a pas uniquement été marquée par la 20<sup>e</sup> édition de «RPC in situ» depuis le lancement en 2017. Un autre temps fort a été l'organisation pour la première fois d'une manifestation au Tessin, en italien. Pour 2025, des manifestations «RPC in situ» sont prévues à Bâle, Fribourg et Coire.

#### ▪ Gestion et extension du groupe de soutien Swiss GAAP RPC

Créé en 2017, le groupe de soutien Swiss GAAP RPC permet aux entreprises, aux associations et aux personnes physiques d'exprimer leur soutien en faveur d'une norme comptable indépendant adapté aux besoins des utilisateurs suisses à partir d'une contribution annuelle de CHF 1'000 (CHF 100 pour les personnes physiques).

Depuis sa création, le groupe Swiss GAAP RPC constitue un pilier essentiel du financement des activités de la fondation. La fondation tient donc à exprimer ses plus vifs remerciements à tous ses membres. Dans le contexte économique actuel, il devient de plus en plus difficile de continuer à l'élargir. Actuellement (décembre 2024), il est composé de 91 mécènes (entreprises, associations et personnes physiques). Les activités visant à développer davantage le groupe de soutien ont été poursuivies en 2024, le but étant d'informer une sélection d'utilisateurs plus ou moins importants de la pertinence et des avantages d'une adhésion à celui-ci. Nombre des membres actuels du groupe de soutien sont publiés dans le rapport d'activité (chapitre Groupe de soutien Swiss GAAP RPC) et sur notre site Internet.<sup>8</sup> Vous y trouverez également de plus amples informations sur le sujet.

### Conférence annuelle Swiss GAAP RPC

Le 21 novembre 2024, la conférence annuelle a été organisée pour la quatrième fois déjà sous un format hybride. Un peu plus des deux tiers des 136 participantes et participants étaient présents physiquement à l'hôtel Radisson Blu de l'aéroport de Zurich, les autres suivant la manifestation en ligne. Conformément à la tradition, la conférence annuelle a été organisée par la fondation RPC avec ses partenaires CFO Forum, EXPERTsuisse, FIDUCIAIRE | SUISSE et SwissAccounting (auparavant veb.ch). Les participantes et participants ont reçu des informations à propos de



l'état d'avancement des deux projets techniques (révision de la Swiss GAAP RPC 16 «Engagements de prévoyance» et du guide RPC relatif à la durabilité), et ont pu écouter l'exposé pratique instructif de Walter Scherz (CFO Franke). Ils ont en outre eu l'honneur de recevoir directement des informations du conseiller aux États Erich Ettlin à propos de la réforme fiscale de l'OCDE en cours (BEPS) et des actualités de la politique fédérale. Silvan Loser a une nouvelle fois organisé son atelier très apprécié sur des points de friction RPC, tandis que Marc Seiler et Markus Wandeler ont attiré l'attention sur les pièges à éviter lors de la première application de la norme révisée Swiss GAAP RPC 30 «Comptes consolidés» et de la nouvelle norme GAAP RPC 28 «Subventions publiques». La manifestation s'est clôturée par une table ronde animée par le président de la fondation, le professeur Reto Eberle, et réunissant les présidents des quatre organisations partenaires. L'accent a été mis sur l'anniversaire de la fondation RPC: les orateurs de cette table ronde ont retracé l'évolution des recommandations relatives à la présentation des comptes depuis 1984, de ses débuts difficiles jusqu'aux succès obtenus grâce à une grande persévérance, avec bien sûr moult anecdotes personnelles. Ils furent tous d'accord sur un point: les jalons du succès futur de la RPC sont posés, mais les défis ne manqueront pas dans le contexte en pleine mutation de l'établissement des rapports.

Utilisez le code QR ci-contre pour accéder à une brève vidéo sur la conférence annuelle 2024. La conférence annuelle 2025 se déroulera à nouveau sous forme hybride à l'hôtel Radisson Blu de l'aéroport de Zurich. La date retenue est le 26 novembre 2025. Les inscriptions se font sur le site Internet de la fondation RPC.<sup>9</sup> QR n° 2

### Échanges avec d'autres organismes de normalisation

Sur mandat de la conférence des directrices et directeurs cantonaux des finances (CDF), le *Conseil suisse de présentation des comptes publics* (SRS-CSPCP) promeut une présentation uniformisée, comparable et transparente des états financiers des collectivités publiques suisses. La fondation RPC y est représentée par le professeur Reto Eberle. À cet effet, le CSPCP examine la mise en œuvre des *recommandations relatives au modèle comptable harmonisé* (MCH2) pour les cantons et les communes, et publie un rapport à ce sujet. De plus, il est chargé des ajustements annuels du plan comptable du MCH2 et de sa classification

fonctionnelle. Le CSPCP prend également position sur les projets de l'*International Public Sector Accounting Standards* (IPSAS) Board. L'an dernier, le CSPCP a adopté une interprétation visant à établir une distinction entre charges de biens et services, dédommagements et contributions (recommandation n° 3) ainsi que l'adaptation des ratios financiers de l'annexe C du manuel MCH2. Par ailleurs, ont aussi été traités les thèmes relatifs aux «financements spéciaux et préfinancements» (recommandation n° 8) et l'inscription au bilan d'actifs à usage mixte. Comme prévu, le CSPCP a rédigé au nom de la Suisse des prises de position relative à six *exposure drafts* de l'IPSAS Board. Pour des informations plus détaillées à ce propos, voir le rapport d'activités du CSPCP<sup>10</sup>.

En outre, la fondation RPC est également observatrice au sein du *Consultative Forum of Standard Setters* (CFSS) auprès de l'*European Financial Reporting Advisory Group* (EFRAG), basé à Bruxelles. L'EFRAG réunit en son sein les activités actuelles en lien avec la transposition des *International Financial Reporting Standards* (IFRS) dans le droit européen ainsi que les activités liées à l'élaboration des *European Sustainability Reporting Standards* (ESRS). Les ESRS sont les normes que les entreprises d'intérêt public au sein de l'Union européenne doivent appliquer pour établir leur rapport de durabilité (pour la première fois pour l'exercice 2024, à publier en 2025). Les réunions trimestrielles du CFSS, organisées alternativement sur place et virtuellement, servent à l'échange d'informations entre les organismes de normalisation nationaux. Le professeur Reto Eberle participe à certaines d'entre elles en tant que représentant de la fondation RPC.

Enfin, le professeur Reto Eberle représente la fondation RPC lors de la conférence annuelle de l'*Intergovernmental Working Group of Experts on International Standards of Accounting and Reporting* (ISAR) de l'*United Nations Conference on Trade and Development* (UNCTAD) à Genève. À l'occasion de la séance du groupe consultatif sur la mise en œuvre de dispositions relatives à l'établissement du rapport de durabilité, le professeur Reto Eberle a fourni des informations, le 5 novembre 2024, sur les développements à ce propos en Suisse en général et au sein de la RPC en particulier, dans le cadre d'un panel de discussion.

<sup>9</sup> [www.fer.ch/jahreskonferenz](http://www.fer.ch/jahreskonferenz)

QR n°2 (vidéo de la conférence annuelle)



<sup>10</sup> [www.srs-cspcp.ch/fr/rapports-n102](http://www.srs-cspcp.ch/fr/rapports-n102)

## Activités prévues en 2025

Les activités suivantes, entre autres, sont prévues pour 2025:

- Clôture de la révision de la Swiss GAAP RPC 16 «Engagements de prévoyance» sous la direction de Silvan Loser. L'objectif est de pouvoir adopter la recommandation remaniée fin 2025, de manière à ce qu'elle puisse entrer en vigueur au 1<sup>er</sup> janvier 2027.
- Publication de l'édition française du manuel RPC totalement remanié (à l'été 2025).
- Préparation de la publication de la brochure RPC au 1<sup>er</sup> janvier 2026. Pour que cette publication soit possible, il faut que la recommandation remaniée Swiss GAAP RPC 16 puisse être adoptée en décembre 2025. Des adaptations ponctuelles de différentes recommandations sont également prévues, et ce, en vue d'éliminer des incohérences détectées ces dernières années.
- Conférence annuelle Swiss GAAP RPC le 26 novembre 2025 à l'hôtel Radisson Blu de l'aéroport de Zurich.
- Réalisation d'événements «RPC in situ» à Bâle, Fribourg et Coire.



À l'occasion de la conférence annuelle du 21 novembre 2024, les présidents de la fondation RPC, de Fiduciaire | Suisse, d'EXPERTsuisse, de SwissAccounting et du CFO Forum discutent de l'évolution mouvementée de Swiss GAAP RPC depuis la création il y a 40 ans.

# Consultations et procédures de vérification

En 2023, la sous-commission Développement durable dirigée par le professeur Reto Eberle a élaboré un document de discussion contenant un projet de guide sur la gestion du développement durable et l'établissement de rapports de durabilité, qui a été publié en décembre 2023. Le public intéressé a pu prendre position à propos de ce projet pour la mi-avril 2024. Sur cette base, la version 1.0 légèrement adaptée du guide a été élaborée et publiée en décembre 2024.<sup>11</sup>

Au printemps 2023, la sous-commission en charge de la Swiss GAAP RPC 16 «Engagements de prévoyance» dirigée par Silvan Loser a terminé sa procédure de vérification et est arrivée à la conclusion qu'une révision de la recommandation était indiquée.

Sur la base des enseignements de la procédure de vérification, la Commission d'experts a décidé en juin 2023 à l'unanimité de soumettre la recommandation à une révision. Après que la Commission d'experts a pu présenter pour la première fois en juin 2024 un projet complet pour le texte remanié, la Commission d'experts a mis en consultation la norme révisée le 27 novembre 2024, après des adaptations ponctuelles, à une seule voix contre. La consultation a lieu du 6 janvier au 18 avril 2025. Le projet de recommandation remaniée ainsi que le questionnaire de consultation peuvent être téléchargés sur le site Internet du projet.<sup>12</sup>

<sup>11</sup> [www.fer.ch/durabilite](http://www.fer.ch/durabilite)

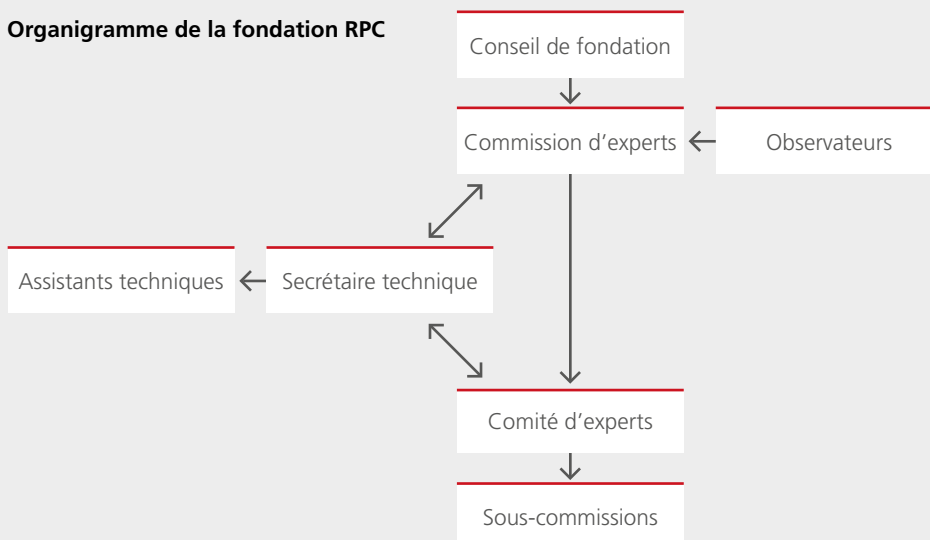
<sup>12</sup> [www.fer.ch/rpc16](http://www.fer.ch/rpc16)

## Organisation

L'organisation et l'entité juridique des recommandations relatives à la présentation des comptes est une fondation créée en 1984. L'organisation elle-même est basée sur le principe du système de milice suisse. Toutes les personnes qui s'engagent en faveur de la fondation RPC sont soumises au code de conduite et au règlement d'organisation.

Dans les sous-chapitres suivants, les personnalités qui se sont engagées l'an dernier pour Swiss GAAP RPC sont nommément citées. Sont également mentionnées les personnes qui ont quitté la RPC fin 2024 (les changements figurent dans le tableau ci-dessous). La fondation RPC remercie toutes les personnes mentionnées pour leur engagement.

### Organigramme de la fondation RPC



## Changements en 2024

	Sorties	Entrées
<b>Conseil de fondation</b>		<b>Cornelia Ritz Bossicard</b> (au 1.4.2024) 2bridge AG
<b>Commission d'experts</b> (sorties au 31.12.2024)	<b>Malcolm Cheetham</b> Ancien Chief Accountant Novartis <b>Thomas Remund</b> Contrôle des finances canton de Berne	
<b>Comité d'experts</b>	<b>Andreas Soland</b> (au 31.12.2024) Hero AG	<b>Kaspar Streiff</b> (au 1.1.2025) Ernst & Young

## Conseil de fondation

Le conseil de fondation est l'organe de direction suprême de la fondation pour les recommandations en matière de présentation des comptes. Il représente la fondation et nomme les personnes autorisées à signer valablement au nom de celle-ci. Parmi les tâches les plus importantes du conseil de fondation figurent l'élection des membres et du président de la Commission d'experts, la détermination de la stratégie de placement, la surveillance des activités de la fondation et l'approbation des comptes annuels.

Le conseil de fondation se compose de trois membres au minimum. Il se constitue lui-même et se renouvelle par cooptation. Les membres du conseil de fondation officient bénévolement.

En 2024, le conseil de fondation s'est réuni une fois (à Zurich).

## Membres du conseil de fondation

Nom	Fonctions professionnelles et autres
<b>Eberle Reto – président</b>	Prof. Dr, expert-comptable diplômé, associé, KPMG et professeur d'audit et de contrôle interne de l'université de Zurich
<b>Bühlmann Jürg</b>	Dr oec. publ., responsable de l'unité commerciale Entreprises clientes et membre de la direction générale, Zürcher Kantonalbank
<b>Gribi Reto</b>	expert-comptable diplômé, associé gérant et membre du conseil d'administration du groupe Solidis, Olten
<b>Joergensen Mads</b>	Master in Economics & Business Administration, membre de l'Executive Committee et Group CFO, Georg Fischer AG, Schaffhouse
<b>Meyer Conrad</b>	Prof. ém. Dr, université de Zurich
<b>Ritz Bossicard Cornelia</b>	experte-comptable diplômée, US CPA, fondatrice et Managing Partner de 2bridge AG, Uster
<b>Zen-Ruffinen Marie-Noëlle</b>	Prof. Dr, avocate, <i>Of Counsel</i> chez Niederer Kraft Frey, Professeur titulaire, Université de Genève





Le conseiller aux États Erich Ettl, l'un des orateurs de premier ordre lors de la conférence annuelle du 21 novembre 2024, explique les derniers développements quant à la réforme fiscale de l'OCDE.

## Commission d'experts

La Commission d'experts se compose de 30 membres au maximum. La nomination se fait ad personam par le conseil de fondation mais en tenant compte de l'environnement économique et des intérêts des membres. En vue d'assurer l'obtention d'un consensus et un équilibre des intérêts, le conseil de fondation veille à ce que les différentes parties prenantes soient représentées de manière équilibrée. Sont compris dans les groupes d'intérêts les utilisateurs, les experts-comptables, les destinataires, les conseillers, la politique, l'administration, les organismes de normalisation, les organes de surveillance et les autres parties intéressées. Les membres de la Commission d'experts officient bénévolement.

La Commission d'experts accomplit, entre autres, les tâches suivantes:

- Élection du Comité d'experts
- Approbation du programme de travail
- Octroi de mandats au Comité d'experts
- Discussion et décision sur les avant-projets soumis
- Adoption des projets définitifs pour les Swiss GAAP RPC

En 2024, la Commission d'experts s'est réunie deux fois, comme l'année précédente. Une séance a eu lieu à Berne et l'autre à Zurich.





La conférence annuelle sert aussi aux échanges entre utilisateurs, réviseurs, investisseurs, autorités et scientifiques.

## Membres de la Commission d'experts

Nom	Fonction professionnelle	Membre depuis
<b>Leibfried Peter* – président</b>	Prof. Dr, CPA, professeur d'audit et de comptabilité de l'université de Saint-Gall	2010
<b>Annen Michael*</b>	lic. oec. HSG, expert-comptable diplômé, associé, Comptabilité et Revision-SA	2007
<b>Balkanyi Patrick*</b>	expert-comptable diplômé, associé, PwC	2015
<b>Bucher Sven*</b>	Key Account Manager, Institutional Clients & Multinationals, Zürcher Kantonalbank, Directeur de la Centrale de lettres de gage des Banques Cantonales Suisses SA	2013
<b>Loser Silvan*</b>	Dr oec. HSG, expert-comptable diplômé, associé, KPMG	2019
<b>Seibold Andreas*</b>	lic. oec. publ., expert-comptable diplômé, ancien CFO, Hügli Holding AG	2013
<b>Soland Andreas*</b>	expert-comptable diplômé, VP Corporate Controlling, Tax & Treasury, Hero AG	2013
Bachofen Keller Sandra	économiste d'entreprise ESCEA, Head Group Finance & Controlling, V-ZUG Holding SA	2006
Bieri Jean-Yves	lic. HEC, CFO, Maus Frères SA	2012
Blaser Felix	économiste d'entreprise HES, expert-comptable diplômé et CPA, chef d'équipe financements spéciaux, Zürcher Kantonalbank	2007
Bösiger Daniel	économiste d'entreprise ESCEA, auparavant Georg Fischer SA	2015
Bruhin Rolf	lic. oec. HSG, responsable Risk Control, Credit & Recovery Solutions, UBS Switzerland AG	2022
Cheetham Malcolm	ancien Chief Accounting Officer, Novartis AG	2002
Dousse Vincent	Professeur privé HEIG-VD, Université de Lausanne et Université de Genève; Directeur fiduciaire, Doxior S.A.	2008
Frey Reto	lic. oec. publ., expert-comptable diplômé, associé, BDO SA	2013
Fuchs Renate	économiste d'entreprise diplômée HES, Head of Reputational Risk des divisions Swiss Bank et Wealth Management, Credit Suisse	2022
Haldimann Karin	économiste d'entreprise HES, experte-comptable diplômée, directrice des finances et du personnel, Association suisse de football (ASF)	2022
Herren Thomas	lic. rer. pol., expert-comptable diplômé, CFO, Gilgen Logistics AG	2023
Keel Thomas	économiste d'entreprise ESCEA, expert-comptable diplômé, Senior Partner, Keel + Partner SA	2006
Kleibold Thorsten	Dr, associé, OBT SA	2022
Malär Lorenz	Dr rer. oec., expert-comptable diplômé, CFO, Cytosurge SA	2020
Merico Dino	économiste d'entreprise HES, expert-comptable diplômé, Senior Director Group Finance & Controlling, Kardex Holding SA	2016
Neuhaus Patrick	MBA, expert-comptable diplômé, directeur Corporate Accounting, CFF SA	2015
Possa Marc	lic. oec., CIA, CFA Chartholder, CEO, VV Vermögensverwaltung AG	2016
Remund Thomas	employé de banque diplômé de la Confédération, expert-comptable diplômé, directeur contrôle financier, Canton Berne	2006
Streiff Kaspar	expert-comptable diplômé, associé, Ernst & Young	2024
Zemp Reto	lic. oec. HSG, expert-comptable diplômé, Head Corporate Reporting, SIX Exchange Regulation SA	2014

\* membre du Comité d'experts





## Comité d'experts

Le Comité d'experts est l'organe préparatoire et exécutif de la Commission d'experts. Il est composé du président de la Commission d'experts et de six membres de la Commission d'experts au maximum. Le président et les membres du Comité d'experts officient bénévolement.

Le président de la Commission d'experts préside la Commission d'experts et le Comité d'experts. Il représente la Commission d'experts à l'extérieur. Le président établit l'ordre du jour des séances de la Commission d'experts en consultation avec celle-ci. Il préside les séances et veille à l'application des décisions prises par la Commission d'experts et le Comité d'experts.

Les tâches du Comité d'experts sont notamment les suivantes:

- Mise en œuvre du programme de travail annuel approuvé
- Octroi de mandats à des membres individuels ou à des sous-commissions pour l'élaboration d'avant-projets
- Exécution des mandats de la Commission d'experts
- Élaboration de projets à l'intention de la Commission d'experts
- Prise de décision sur la conception, la publication et la diffusion des Swiss GAAP RPC approuvées

Le président et le Comité d'experts sont assistés par le secrétaire et les assistants.

En 2024, le Comité d'experts s'est réuni cinq fois (l'année précédente: six fois), dont une séance virtuelle.

Le quarantième anniversaire de la Fondation pour les recommandations relatives à la présentation des comptes a été célébré le 21 novembre 2024 dans le cadre d'un dîner convivial.



## Sous-commissions

Afin d'élaborer une norme (ou pour un projet similaire), le Comité d'experts peut créer une sous-commission (également appelée groupe de travail) et faire appel à des experts externes, dont la tâche prend généralement fin lorsque la Commission d'experts approuve la norme. Les membres des sous-commissions officient bénévolement.

En 2024, les sous-commissions suivantes ont été actives pour la fondation RPC:

- Durant l'été 2022, une sous-commission a été constituée pour le projet d'un guide sur le rapport de durabilité. En 2024, elle s'est réunie quatre fois.

- En automne 2022, une sous-commission a été constituée pour la procédure de vérification pour la Swiss GAAP RPC 16 «Engagements de prévoyance» qui, depuis la clôture de celle-ci, se consacre à la révision de la recommandation. Elle s'est réunie huit fois en 2024.

## Observateurs

Les organisations désignées jouent un rôle au sein de la Commission d'experts par l'intermédiaire de leurs observateurs délégués. Les observateurs n'ont pas le droit de vote. Au 31 décembre 2024, les organisations ci-après étaient représentées en qualité d'observateurs:

Organisation	Représentant
Office fédéral de la justice (OFJ)	Gün Merve, avocate, collaboratrice scientifique de l'Office fédéral du registre du commerce
Office fédéral des assurances sociales (OFAS)	Caduff-Solida Beatrice, responsable adjointe de la supervision et de l'organisation
Autorité de surveillance des marchés financiers (FINMA)	Lavina Arduino, lic. oec. HSG, expert-comptable diplômé
Administration fédérale des finances (AFF)	Zihler Florian, Dr iur., chef adjoint de section
Administration fédérale des contributions (AFC)	Berger Hanspeter, expert fiscal
Autorité fédérale de surveillance en matière de révision (ASR)	Sanwald Reto, Dr iur., directeur
EXPERTsuisse	Pabst Patrizia, experte-comptable diplômée, responsable de l'expertise comptable
H+ Les Hôpitaux de Suisse	Rolle Michaël, responsable de la comptabilité et du contrôle de gestion
Commission de haute surveillance de la prévoyance professionnelle CHS PP santésuisse	Frauenfelder David, directeur division audit
Union suisse des arts et métiers (USAM)	Tüscher Richard, chef du département des Services, membre de la direction
SIX Exchange Regulation SA	Dümmler Patrick, Dr. sc. ETH Zürich et lic. oec. publ., chef du département Développement durable et politique économique
Secrétariat d'État à l'économie (SECO)	Sheikh Sabir, lic. iur., avocat, LL.M., Head Listing & Enforcement
Fondation ZEW	Todeschini-Marthe Céline, LL.M, avocate, collaboratrice scientifique
Fondation ZEW	Ziegerer Martina, Dr oec., directrice
SwissAccounting (auparavant veb.ch)	Pfaff Dieter, prof. Dr rer. pol., vice-président
SwissHoldings	Burkhalter Peter, expert-comptable diplômé, Head Accounting, Swisscom SA
Fiduciaire   Suisse	Feller Christian expert-comptable diplômé
Association des établissements cantonaux d'assurance (AECA)	Meyer Isaak, CFO

## Secrétaire technique et assistants

Le Secrétaire technique soutient le président de la Commission d'experts et le Comité d'experts dans toutes les tâches techniques et administratives. Il est indépendant et facture à la fondation RPC les heures travaillées. Les assistants sont des collaborateurs de projet employés à l'université de Saint-Gall qui soutiennent la fondation RPC en cas de besoin.

En 2024, le secrétaire a travaillé environ 800 heures au total et les assistants ont consacré près de 1'300 heures à la réalisation des travaux suivants:

- Organisation, participation et compte rendu des différentes réunions, y compris les travaux de préparation et de suivi
- Appui technique aux sous-commissions
- Administration, réponse aux demandes de renseignements et correspondance
- Organisation de la conférence annuelle
- Organisation des événements «RPC in situ»
- Soutien et extension du groupe de soutien Swiss GAAP RPC
- Mise à jour du site Internet et envoi de la newsletter
- Comptabilité financière, y compris les transactions financières et les décomptes TVA
- Gestion du projet de manuel (coordination avec l'éditeur, relecture, etc.)
- Réalisation de la quatrième étude RPC sur la présentation des comptes en Suisse

### Secrétaire technique

Nom	Fonction professionnelle	Depuis
<b>Bättig Daniel</b>	Dr oec., expert-comptable diplômé, consultant et auditeur indépendant	2020
<b>Schlapbach Tim</b>	expert-comptable diplômé, Manager, PwC	2025

Tim Schlapbach succédera à Daniel Bättig au poste de Secrétaire technique dans le courant du premier trimestre 2025.

### Assistants techniques

Nom	Fonction professionnelle	Depuis
<b>Christen Carlos</b>	expert-comptable diplômé, doctorant et collaborateur scientifique, Université de Saint-Gall; Manager, KPMG, Zurich	2024
<b>Fuchs Louisa</b>	Doctorante et collaboratrice scientifique, Université de Saint-Gall; Senior Associate, PwC	2023
<b>Gierbl Anita</b>	Dr oec., experte-comptable diplômée, Audit Manager, PwC, Zurich	2017
<b>Meissner Simone</b>	Collaboratrice Secrétariat ACA, Université de Saint-Gall	2023

Début 2024, Florian Hohmann, Nicole Meister et Alexandra Allgaier ont quitté l'assistance technique. À l'inverse, Carlos Christen a rejoint l'équipe du Secrétariat technique (en janvier).

À l'été 2024, Leo Bally, un étudiant de l'université de Saint-Gall, a soutenu le Secrétaire technique dans le cadre d'un stage de deux mois.



À l'occasion des célébrations du quarantième anniversaire de la fondation RPC, de nombreux alumnis RPC ou d'anciens collègues de travail se sont retrouvés pour la première fois depuis longtemps – et avaient donc beaucoup de choses à se raconter.



## Groupe de soutien Swiss GAAP RPC

Les organisations et personnes physiques suivantes soutiennent la fondation RPC. La fondation RPC remercie également les organisations et les personnes

physiques qui ne souhaitent pas être mentionnées sur le site Internet ou dans le rapport d'activités (état au 31 décembre 2024).

### Organisations

- AMAC Aerospace Switzerland SA
- AMAG Group SA
- APG SGA SA
- Bachem Holding AG
- Balmer-Etienne AG
- Basler Verkehrs-Betriebe (BVB)
- BDO SA
- Behr Bircher Cellpack BBC SA
- Bell Food Group SA
- BERNINA International AG
- Burckhardt Compression Holding AG
- Burkhalter Holding SA
- BVZ Holding AG
- Cham Group SA
- Cicor Management AG
- Coop Genossenschaft
- CPH Chemie + Papier Holding AG
- curafutura - Les assureurs-maladie innovants
- Datacolor SA
- Dätwyler Holding AG
- Deloitte SA
- dormakaba International Holding SA
- Energiedienst Holding AG
- Ernst & Young SA
- Espace Real Estate AG
- fenaco société coopérative
- Fiduciaire Verifid SA
- Fraisa SA
- Georges Fischer SA
- Gewerkschaftliche Wohn- und Baugenossenschaft GEWOBAG
- Groupe Minoteries SA
- HLS & Partner SA
- Huber + Suhner AG
- Investis Holding SA
- Kantonsspital Baden AG
- Kardex Holding SA
- Keel+Partner AG
- Kinderspital Zürich Eleonorenstiftung
- Komax Holding AG
- KPMG SA
- LAVEBA Genossenschaft
- Maus Frères S.A.
- OBT SA
- Obwaldner Kantonalbank

- Pax, Société suisse d'assurance sur la vie SA
- Centrale de lettres de gage des Banques Cantonales Suisses SA
- PLAZZA AG
- PricewaterhouseCoopers AG
- Raiffeisen Suisse société coopérative
- REDI AG Treuhand
- Retraites Populaires
- Rivella AG
- Ryser Treuhand AG
- Schaffhauser Kantonalbank
- La Immobilière Suisse Holding SA
- Garde Aérienne Suisse de Sauvetage Rega
- Schwyzer Kantonalbank
- SFS Group Suisse SA
- Siegfried Holding SA
- Solidis Revisions AG
- Solothurner Spitäler AG
- St. Galler Kantonalbank AG
- Stadler Rail AG
- Starrag Group Holding AG
- Teitler Consulting
- Tornos Holding SA
- Treuhand- und Revisionsgesellschaft Mattig-Suter und Partner
- Treureva AG
- Unternehmer Forum Schweiz AG
- V-Zug Holding SA
- Vaudoise Assurances Holding SA
- Association Croix-Rouge Suisse
- Vetropack Holding SA
- Association des établissements cantonaux d'assurance (AECA)
- Warteck Invest AG
- Zanetti & Partners AG
- Zehnder Group SA
- Zug Estates Holding SA

### Personnes physiques

- Birrer Roland
- Morotti Claudio
- Suter Daniel
- Zeier Peter
- Zurfluh Fabian



# Rapport sur la situation financière

La fondation RPC est une fondation à but non lucratif. La Commission d'experts a pour mission d'élaborer des recommandations dans le but de contribuer à l'harmonisation de la présentation des comptes en Suisse, d'améliorer la comparabilité et, d'une manière générale, d'accroître la qualité de la présentation des comptes en Suisse. La Commission d'experts peut également se prononcer sur des questions particulières d'intérêt général. La diffusion des recommandations doit être encouragée.

Le capital et les éventuels bénéfices de la fondation sont consacrés exclusivement à l'objectif susmentionné.

## Dépenses relatives aux activités de la fondation

Les charges d'exploitation de la fondation RPC se sont élevées à kCHF 317 en 2024 (2023: kCHF 332). Le très léger recul par rapport à l'année précédente témoigne du fait qu'en plus des deux projets techniques – le remaniement de la Swiss GAAP RPC 16 et l'établissement des rapports de durabilité – l'année écoulée a elle aussi été marquée par un haut niveau d'activité: une fois la quatrième étude RPC en avril 2024 achevée et la troisième édition du manuel publiée, des étapes importantes ont été franchies en juillet. Sur les kCHF 55 dépensés pour ces deux projets, non moins de kCHF 28 ont été consacrés à la traduction du manuel; la traduction de cet important ouvrage dans une deuxième langue nationale est une priorité pour le conseil de fondation. En outre, les activités liées au quarantième anniversaire ont généré des dépenses uniques de kCHF 38. En revanche, les coûts pour le Secrétariat technique et les autres frais ont légèrement diminué, signe d'une normalisation progressive après les années très intenses depuis la fin de la pandémie.

## Produits destinés au financement des activités de la fondation

En 2024, les produits d'exploitation de la fondation RPC ont nettement baissé, de kCHF 316 à kCHF 253 (kCHF -63). Après la publication de la brochure RPC en 2023, un recul des produits de la vente des brochures était attendu. La publication de la troisième édition du manuel n'a pu compenser que très légèrement celle-ci, car elle est assurée par les éditions SKV, la fondation RPC ne percevant donc qu'une faible part des honoraires. Au total, les ventes de brochures et de manuels ont reculé de kCHF 41. Les recettes provenant de la conférence annuelle et des extraits sous licence de la brochure RPC ont accusé un léger repli (respectivement kCHF -2), tandis que les revenus provenant du groupe de soutien sont restés stables.

L'année précédente, une subvention de kCHF 20 avait pu être enregistrée suite aux instructions de la SIX; la fondation RPC n'a aucune influence sur ces rentrées et ne peut donc pas les planifier. Par ailleurs, le niveau des taux d'intérêt, qui était encore intéressant notamment au début de l'année, a pu être exploité avec des dépôts à terme et le produit financier a pu être augmenté à kCHF 11 (kCHF +10 par rapport à l'année précédente).

## Situation financière de la fondation

En 2024, la fondation RPC a enregistré comme prévu une perte de kCHF 53, qui s'explique par le niveau d'activité élevé dans un contexte de baisse des recettes. Au 31 décembre 2024, la fondation RPC disposait cependant toujours de liquidités et de dépôts à terme à hauteur d'environ CHF 1,2 million ainsi que d'actifs nets se montant à environ CHF 1,1 million, qui peuvent être utilisés pour des projets futurs. Les actifs nets générés pourraient couvrir les charges d'exploitation pendant environ trois à quatre ans dans des conditions normales.

## Perspectives

Achèvement de l'étude RPC au printemps 2024 et publication de l'édition française du manuel à l'été 2025: deux projets qui ont fortement grevé les ressources financières de la fondation ces dernières années seront terminés. Après les célébrations de l'anniversaire en 2024, il n'y aura pour la première fois plus de gros «projets spéciaux» en 2025 – un recul des dépenses est donc attendu. Côté recettes, la fondation RPC s'apprête à vivre une année difficile. Comme la prochaine brochure RPC devrait paraître en 2026, nous anticipons un recul des recettes provenant de la vente de la brochure. Étant donné qu'une légère tendance à la baisse est attendue pour la conférence annuelle, la préservation ou l'extension du groupe de soutien jouera un rôle important.

Comme tous les membres de la Commission d'experts et du conseil de fondation sont bénévoles, le budget financier restera modeste à l'avenir. Avec le produit des ventes (brochure et manuels) et le groupe de soutien Swiss GAAP RPC créé ces dernières années, la fondation RPC dispose de deux sources de revenus à large assise pour financer ses activités.



# Comptes annuels 2024

## Compte de résultat

	chiffres en CHF	Annexe	2024	2023
Produits nets des livraisons et des prestations		2	154'826	199'873
Aides financières d'organisations		2	97'950	117'450
Réductions des produits		3	–	-1'000
<b>Total produit d'exploitation</b>			<b>252'776</b>	<b>316'323</b>
Frais de projet		1	-236'839	-247'227
Frais de collecte de fonds et de relations publiques		1	-16'379	-16'473
Frais pour le Secrétariat technique		1	-58'251	-61'523
Autres charges d'exploitation		1	-5'419	-6'557
<b>Total charges d'exploitation</b>			<b>-316'888</b>	<b>-331'780</b>
<b>Résultat d'exploitation avant intérêts</b>			<b>-64'112</b>	<b>-15'457</b>
Produits financiers		3	10'638	1'012
<b>Perte annuelle</b>			<b>-53'474</b>	<b>-14'445</b>

## Bilan

au 31 décembre

	chiffres en CHF	Annexe	2024	2023
<b>Actifs</b>				
<b>Actifs circulants</b>				
Liquidités		3	179'803	490'919
Titres		3	1'000'000	800'000
Créances résultant de livraisons et de prestations		3	20'608	20'646
Autres créances à court terme		3	8'174	11'298
Comptes de régularisation actifs		3	2'780	858
<b>Total des actifs circulants</b>			<b>1'211'365</b>	<b>1'323'720</b>
<b>Total des actifs</b>			<b>1'211'365</b>	<b>1'323'720</b>
<b>Passifs</b>				
<b>Capital étranger à court terme</b>				
Dettes résultant de livraisons et de prestations		3	46'710	125'627
Comptes de régularisation passifs		2	102'152	82'117
<b>Total capital étranger</b>			<b>148'862</b>	<b>207'743</b>
<b>Capital de fondation</b>				
Capital de fondation initial		3	10'000	10'000
Bénéfices non distribués:				
- Bénéfice reporté		3	1'105'977	1'120'422
- Perte annuelle		3	-53'474	-14'445
<b>Total capital de fondation</b>			<b>1'062'503</b>	<b>1'115'977</b>
<b>Total des passifs</b>			<b>1'211'365</b>	<b>1'323'720</b>

## Tableau de flux de trésorerie

	chiffres en CHF	2024	2023
Perte annuelle		-53'474	-14'445
Augmentation/diminution créances résultant de livraisons et prestations		38	-7'910
Augmentation/diminution autres créances à court terme		3'123	-4'480
Augmentation/diminution comptes de régularisation actifs		-1'921	-758
Augmentation/diminution dettes résultant de livraisons et prestations		-78'916	47'755
Augmentation/diminution comptes de régularisation passifs		20'035	2'507
<b>Sortie/entrée de trésorerie liées aux activités d'exploitation</b>		<b>-111'115</b>	<b>22'669</b>
Investissement en titres (dépôt à terme)		-1'000'000	-800'000
Recul des titres (remboursement des dépôts à terme)		800'000	-
<b>Sortie/entrée de trésorerie liées aux activités d'investissement</b>		<b>-200'000</b>	<b>-800'000</b>
<b>Variation des liquidités</b>		<b>-311'115</b>	<b>-777'331</b>
Liquidités au 1.1		490'919	1'268'250
Liquidités au 31.12		179'803	490'919
<b>Variation des liquidités</b>		<b>-311'115</b>	<b>-777'331</b>

## Tableau de variation des fonds propres

chiffres en CHF	Capital de fondation initial	Réserves provenant de bénéfiques	Total capital de fondation
<b>Patrimoine de la fondation 31.12.2022</b>	10'000	1'120'422	<b>1'130'422</b>
Perte annuelle		-14'445	-14'445
<b>Patrimoine de la fondation 31.12.2023</b>	10'000	1'105'977	<b>1'115'977</b>
Perte annuelle		-53'474	-53'474
<b>Patrimoine de la fondation 31.12.2024</b>	10'000	1'052'503	<b>1'062'503</b>

# Annexe aux comptes annuels

## Informations sur les activités de la fondation

La Fondation pour les recommandations relatives à la présentation des comptes est une fondation au sens des articles 80 et suivants du Code civil suisse. Son siège est à Saint-Gall. Selon l'acte de fondation du 12 juin 2015, le but de la fondation est de créer une Commission d'experts pour élaborer des recommandations en matière de présentation des comptes. Cette Commission d'experts a pour mission d'élaborer des recommandations dans le but de contribuer à l'harmonisation de la présentation des comptes en Suisse, d'améliorer la comparabilité et, d'une manière générale, d'accroître la qualité de la présentation des comptes en Suisse.

La fondation est une organisation à but non lucratif. Le rapport d'activité 2024 contient des informations sur les activités de l'année en cours, sur l'environnement, les perspectives ainsi que la composition de la Commission d'experts et du Comité d'experts RPC.

Les organes de la fondation sont le conseil de fondation et l'organe de révision. Il n'y a pas de contrats de travail.

Le 25 mars 2025, le conseil de fondation a approuvé les comptes annuels 2024.

## Principes de la présentation des comptes

Les comptes sont présentés conformément à toutes les recommandations sur la présentation des comptes (Swiss GAAP RPC) et donnent une image fidèle («true and fair view») du patrimoine, de la situation financière et des résultats de la fondation. Les présents comptes annuels sont également conformes aux dispositions du droit suisse (Code des obligations).

L'évaluation repose sur le principe de la valeur d'acquisition. Les principes pertinents en matière de présentation des comptes quant aux principaux postes des comptes annuels sont présentés ci-dessous.

## Notes annexes aux comptes annuels

Les notes sont divisées en trois parties:

1. Dépenses relatives aux activités de la fondation
2. Produits destinés au financement des activités de la fondation
3. Situation financière de la fondation

### 1. Dépenses relatives aux activités de la fondation

Les charges engendrées par l'activité de la fondation se décomposent comme suit: projets, collecte de fonds et relations publiques, Secrétariat technique et autres charges d'exploitation.

Les charges sont comptabilisées dans la période durant laquelle les prestations correspondantes sont fournies; les charges s'étalant sur plusieurs périodes sont régularisées. Les heures de travail fournies au sein du Secrétariat technique pour des projets spécifiques sont comptabilisées et affectées aux projets correspondants.

## Frais de projet

Les frais de projet comprennent les dépenses externes et internes et se décomposent comme suit:

	chiffres en CHF	2024	2023
Frais de réunion		51'865	53'957
Frais de déplacement		10'771	15'782
Projet Swiss GAAP RPC 16 «Engagements de prévoyance»		8'391	4'751
Projet Établissement du rapport de durabilité		8'656	25'060
RPC in situ		18'076	13'090
Étude RPC		15'827	54'342
Conférence annuelle		45'754	60'770
Anniversaire des 40 ans de la RPC		38'253	–
Révision de la brochure/du tableau de traduction		400	850
Révision du manuel		38'845	18'624
<b>Total des frais de projet</b>		<b>236'839</b>	<b>247'227</b>

Les frais de réunion de la Commission d'experts, du Comité d'experts et du conseil de fondation comprennent exclusivement les frais de restauration, de locaux et de déplacement. Aucun jeton de présence n'est versé. Les frais de réunion et de déplacement sont en léger recul par rapport à l'année précédente (CHF -7'104), ce qui s'explique principalement par le nombre inférieur de réunions du Comité d'experts et par la participation un peu plus faible aux séances de la Commission d'experts.

Les deux projets techniques actuels ont tous deux engendré des dépenses d'environ CHF 8'500. L'augmentation des coûts du projet Swiss GAAP RPC 16 «Engagements de prévoyance» est imputable à la préparation de la consultation, et en particulier à la traduction en français du texte de la consultation et de l'article qui l'a accompagnée. Les dépenses relatives au projet concernant l'établissement du rapport de durabilité ont significativement reculé par rapport à l'année précédente, car le guide sur le développement durable n'a nécessité que des adaptations mineures après l'évaluation des apports du public. Les dépenses pour les deux projets comprennent respectivement la charge de travail des assistants, les frais de traduction ainsi que les frais de restauration et de locaux liés aux réunions des groupes de travail.

La série d'événements «RPC in situ» a également joui d'une grande popularité en 2024. La fondation RPC a été accueillie à Bienne, Lugano et Schwytz. Les coûts varient quelque peu selon le lieu choisi pour la manifestation. La hausse notable de près de CHF 5'000 par rapport à l'année précédente est due au fait que la manifestation a coûté plus que prévu pour l'un des lieux.

L'étude Swiss GAAP RPC a été publiée pour la quatrième fois au printemps 2024. Comme le sondage et une grande partie des évaluations avaient déjà été effectués en 2023, les coûts ont fortement diminué par rapport à l'année précédente. Étant donné que pour des raisons de coûts, l'étude n'est plus publiée au format papier, les dépenses englobent les frais pour le travail réalisé par le Secrétariat technique (finalisation de l'étude, rédaction de l'article) et les frais de traduction (article).

Depuis 2021, la conférence annuelle a lieu sous forme hybride. Les participants ont pu être présents physiquement sur le site de la manifestation, à l'hôtel Radisson Blu de l'aéroport de Zurich, et en ligne. Les coûts pour l'organisation se sont montés au total à CHF 45'754. La baisse des dépenses de quelque CHF 15'000 résulte du fait que les honoraires des conférenciers ont été légèrement inférieurs et que le secrétariat a eu une charge de travail moindre. En outre, l'apéritif a été généreusement financé par un donateur privé, qui souhaite rester anonyme.

En 2024, la RPC a fêté son quarantième anniversaire. Diverses activités ont été organisées pour l'occasion. D'une part, le 21 novembre 2024, une fête d'anniversaire a été organisée avec des invités, qui a coûté un peu plus de CHF 18'000. La soirée festive a été animée par un duo de musiciens et par un humoriste. D'autre part, l'anniversaire a été l'occasion de retracer l'histoire de la fondation RPC et des différentes recommandations. En plus d'un article retraçant l'histoire mouvementée de la RPC et publié dans les trois grands magazines spécialisés, le Secrétariat technique





n'a pas ménagé ses efforts pour reconstituer l'histoire de l'élaboration des différentes recommandations. En outre, les publications des quatre dernières décennies ont été passées au crible. La sélection d'articles ainsi réalisée permet de reconstituer les principales étapes de l'élaboration des recommandations qui ont permis à ce phénomène d'abord marginal de devenir un modèle de succès. Les résultats des différents travaux de recherche sont présentés de manière claire sur le site Internet dédié à l'anniversaire. Les dépenses totales pour la célébration de celui-ci se répartissent à part égales entre la manifestation et les publications.

En juin 2024 est parue l'édition totalement remaniée du manuel en langue allemande. En 2024, la préparation de sa publication a généré pour le Secrétariat technique des dépenses pour la coordination avec la maison d'édition ainsi que pour la relecture linguistique et du contenu. Cependant, la majeure partie des dépenses, soit environ CHF 28'000, a été consacrée à la traduction du manuel en français, qui a été assurée par un prestataire externe spécialisé. La version française du manuel remanié est en cours de finalisation par le Secrétariat technique et paraîtra à l'été 2025.

### Frais de collecte de fonds et de relations publiques

Les frais de collecte de fonds et de relations publiques comprennent les dépenses internes et externes pour l'acquisition de nouveaux membres et le maintien des membres existants du groupe de soutien ainsi que pour la production du rapport d'activité:

	chiffres en CHF	2024	2023
Collecte de fonds		2'288	3'741
Rapport d'activité		12'495	12'731
Travail de relations publiques		1'596	–
<b>Total des frais de collecte de fonds et de relations publiques</b>		<b>16'379</b>	<b>16'473</b>

Les dépenses liées à la collecte de fonds comprennent principalement le temps de travail des assistants ainsi que les frais d'impression et d'expédition du publipostage de collecte de fonds pour étendre le groupe de soutien. Les dépenses pour la production du rapport d'activité comprennent les frais de conception, d'impression et de traduction. En 2024, le président de la Commission d'experts et le Secrétaire technique

ont reçu pour la première fois un groupe d'étudiants étrangers à l'université de Zurich pour leur présenter la Swiss GAAP RPC. Les dépenses correspondantes ont été affectées à la catégorie Travail de relations publiques. Les dépenses liées à la collecte de fonds et au travail de relations publiques sont globalement restées stables par rapport à l'année précédente.

### Charges administratives

Les charges administratives comprennent les dépenses externes et internes pour les services généraux de secrétariat et les autres coûts administratifs.

	chiffres en CHF	2024	2023
Secrétariat général		52'250	44'996
Traductions		1'807	651
Informatique		4'095	15'776
Assurance-accident		100	100
<b>Total des frais pour le Secrétariat technique</b>		<b>58'251</b>	<b>61'523</b>

Les dépenses informatiques externes, exceptionnellement élevées l'année précédente en raison de la refonte de la boutique en ligne de la Swiss GAAP RPC, se sont normalisées en 2024 (CHF -11'681). Une grande partie des travaux informatiques (évaluation et remplacement de la solution de serveurs de fichiers, actualisation du site Internet) a été effectuée

en 2024 en interne par le Secrétariat technique et ont été imputés aux dépenses générales de celui-ci. Elles ont donc augmenté par rapport à l'année précédente (CHF +7'254). Les frais de traduction sont en hausse par rapport à l'année précédente (CHF +1'156), car un article non spécifique à un projet technique a été publié en trois langues (allemand, français et italien).

---

### Charges de personnel

Tous les membres du conseil de fondation et de la Commission d'experts officient bénévolement. Seuls les frais de déplacement pour assister aux réunions sont remboursés à un taux forfaitaire. Cependant, des cotisations d'assurance sociale ont été versées en 2024 (comme l'année précédente) sur les honoraires payés pour un orateur de la conférence annuelle. Les dépenses correspondantes ont été imputées à la conférence annuelle.

Le Secrétaire technique est indépendant et facture ses services. Les assistants sont employés par l'université de Saint-Gall. Les frais correspondants de secrétariat et de projet des assistants sont facturés par l'université sur la base des frais effectifs.

Au total, les activités du secrétaire et des assistants ont engendré des coûts d'un montant de CHF 148'038 (exercice précédent: CHF 163'998). Ces coûts se répartissent comme suit: frais de projets (CHF 95'649), frais de collecte de fonds et de relations publiques (CHF 2'813) ainsi que charges administratives (CHF 49'576), qui comprennent, outre l'organisation générale, la gestion du site Internet et des canaux de réseaux sociaux, ainsi que la comptabilité. En 2024 également, les coûts du Secrétariat technique ont été élevés dans une comparaison historique, notamment en raison des activités en lien avec le quarantième anniversaire de la fondation, de l'étude RPC et du manuel. Par rapport à l'année précédente, les coûts sont cependant en recul (CHF -15'960), ce qui s'explique par la clôture (proche) des deux gros projets de l'an dernier (étude RPC et manuel).

---

### Autres charges d'exploitation

Les autres charges comprennent les frais juridiques et de conseil, les frais d'impression, les frais de stockage de la brochure, les dépenses pour l'envoi de la newsletter RPC, les frais de gestion de compte et d'autres dépenses uniques.

En 2024, les autres charges d'exploitation se sont montées à CHF 5'419 et se sont donc normalisées par rapport à l'année précédente (CHF 6'557). L'augmentation par rapport à l'année précédente est due à des frais uniques pour l'élaboration et la modification de la déclaration de protection des données du site Internet RPC.

---

## 2. Produits destinés au financement des activités de la fondation

### Produits nets des livraisons et des prestations

Les principales sources de revenus comprennent les produits de la vente de la brochure et des manuels, les revenus de licence et les revenus provenant de la tenue de la conférence annuelle.

Les produits résultant de livraisons et prestations sont comptabilisés au moment de la livraison (vente de brochures ou de manuels) ou de la prestation du service (conférence annuelle).



	chiffres en CHF	2024	2023
Vente brochures et manuels		84'189	125'433
Licences		4'550	6'400
Produit conférence annuelle		66'087	68'040
<b>Produits nets des livraisons et des prestations</b>		<b>154'826</b>	<b>199'873</b>

Le produit de la vente des brochures au cours de la période sous revue se rapporte à l'édition «Recommandations relatives à la présentation des comptes, état au: 1<sup>er</sup> janvier 2023», qui est parue début 2023. Après avoir fortement augmenté l'année précédente en raison de la brochure 2023, les recettes nettes de la vente de la brochure et des manuels ont diminué comme prévu durant l'exercice sous revue pour atteindre CHF 84'189 (année précédente: CHF 125'433). Ce recul n'a pu être compensé que

partiellement par la parution à l'été 2024 de la troisième édition du manuel, étant donné que celui-ci, contrairement à la brochure, est publié par les éditions SKV, si bien que la fondation RPC ne perçoit que des honoraires relativement faibles.

Les recettes brutes provenant des frais de participation à la conférence annuelle ont légèrement diminué (CHF -1'953) – ce qui correspond au léger recul du nombre de participantes et de participants.

### Aides financières d'organisations

À l'automne 2017, les activités de collecte de fonds existantes ont été remplacées par un groupe de soutien à large assise. Le groupe de soutien Swiss GAAP RPC permet aux entreprises et aux associations ainsi qu'aux particuliers d'exprimer leur soutien en faveur d'une présentation des comptes indépendante adaptée aux besoins des utilisateurs suisses à partir d'une contribution financière annuelle de CHF 1'000 (entreprises et associations) et de CHF 100 (personnes).

Au moment de l'inscription, les contributions annuelles promises sont comptabilisées comme des créances. Elles sont comptabilisées dans le compte de résultat pour la période concernée sur une période de 12 mois à compter de la date de la promesse.

	chiffres en CHF	2024	2023
Aides financière groupe de soutien		97'950	97'450
Autres aides financières		–	20'000
<b>Total revenus provenant d'aides financières</b>		<b>97'950</b>	<b>117'450</b>

Les recettes du groupe de soutien sont restées stables. Au cours de l'exercice sous revue, deux nouveaux membres ont rejoint le groupe, mais deux sorties ont aussi été enregistrées (une sortie et une fusion entre deux membres du groupe de soutien).

En cas d'infractions aux dispositions en matière de présentation des comptes par des entreprises cotées, la SIX Exchange Regulation peut tenter de parvenir à un accord avec les émetteurs concernés, dans le cadre

duquel des cotisations de soutien sont versées à l'organisme de normalisation concerné. Tandis qu'aucun paiement de ce type n'a été perçu durant l'exercice sous revue, la fondation RPC a perçu un montant de CHF 20'000 en 2023. Le produit correspondant est comptabilisé lors de l'entrée de paiement comme «Autre aide financière», car la fondation RPC n'a jamais connaissance des accords conclus par la SIX Exchange Regulation.

	chiffres en CHF	2024	2023
Régularisation produits groupe de soutien		69'267	69'017
Autres régularisations		32'885	13'100
<b>Total comptes de régularisation passifs</b>		<b>102'152</b>	<b>82'117</b>

Au total, fin décembre 2024, des produits du groupe de soutien s'élevant à CHF 69'267 (exercice précédent: CHF 69'017) ont été régularisés dans les comptes passifs. Les autres régularisations comprennent les frais de révision ainsi que des frais forfaitaires pour les membres de Swiss GAAP RPC ainsi que les coûts du

Secrétaire technique pour le quatrième trimestre 2024. L'augmentation des régularisations par rapport à l'année précédente s'explique par le fait que, à la fin de l'année 2023, les honoraires du Secrétaire technique pour le dernier trimestre avaient déjà été comptabilisés dans les dettes résultant de livraisons et de prestations.

### 3. Situation financière de la fondation

#### Liquidités et titres

Les liquidités comprennent les avoirs bancaires dont la durée résiduelle est de 90 jours ou moins. Elles sont évaluées à leur valeur nominale. Les liquidités non nécessaires à l'exploitation sont placées conformément aux directives du conseil de fondation. Les titres de l'actif circulant sont évalués à leur juste valeur. En l'absence de juste valeur, il faut les évaluer au maximum au coût d'acquisition diminué des éventuelles dépréciations d'actifs. Les intérêts courus sont comptabilisés dans les comptes de régularisation actifs.

chiffres en CHF	2024	2023
Compte d'épargne UBS	44'162	160'767
Compte courant UBS	80'548	80'273
Zürcher Kantonalbank Compte d'entreprise	55'093	249'879
<b>Total liquidités</b>	<b>179'803</b>	<b>490'919</b>
Zürcher Kantonalbank dépôts à terme	1'000'000	800'000
<b>Total des titres</b>	<b>1'000'000</b>	<b>800'000</b>

En décembre 2023, la fondation RPC a ouvert un compte de dépôt à terme auprès de la Zürcher Kantonalbank (ZKB) afin de générer des intérêts sur les liquidités disponibles non nécessaires à l'exploitation. Le dépôt à terme à la ZKB et le compte d'épargne à l'UBS ont généré un produit d'intérêts de CHF 10'638 en 2024 (exercice précédent: CHF 1'012). Le crédit d'impôt anticipé de CHF 3'140 (année précédente: CHF 107) qui en résulte est inscrit aux autres créances à court terme. Fin 2024, des intérêts courus de CHF 2'680 sont contenus dans les actifs transitoires (année précédente: CHF 705).

Alors que, dans les comptes annuels 2023, le dépôt à terme (y compris les intérêts courus) était encore comptabilisé dans les liquidités, il est désormais présenté séparément dans les titres (également pour l'année précédente). En revanche, les intérêts courus sont comptabilisés dans les actifs transitoires, comme déjà indiqué. De ce fait, les valeurs de l'année précédente pour les liquidités et les actifs transitoires ne peuvent être comparées directement avec celles des comptes annuels 2023.

#### Créances résultant de livraisons et de prestations

Les créances résultant de livraisons et prestations ainsi que les autres créances à court terme sont évaluées à leur valeur nominale diminuée des éventuelles pertes de valeur individuelles.

	chiffres en CHF	<b>2024</b>	<b>2023</b>
Débiteurs vis-à-vis de tiers		20'608	21'646
Correction de valeur		–	-1'000
<b>Total créances résultant de livraisons et prestations</b>		<b>20'608</b>	<b>20'646</b>

Les créances résultant de livraisons et prestations s'élèvent à CHF 20'608 (exercice précédent: CHF 21'646) et se composent principalement de créances résultant de la vente des brochures et des manuels encore en attente au 31 décembre 2024 ainsi que de frais de participation non encore payés

par les participants à la conférence annuelle 2024 et des contributions de soutien non encore versées. Contrairement à l'année précédente, aucune correction de valeur n'a dû être effectuée sur les créances à fin décembre.

#### Dettes résultant de livraisons et de prestations

Les dettes résultant de livraisons et prestations sont comptabilisées à leur valeur nominale.

	chiffres en CHF	<b>2024</b>	<b>2023</b>
Dettes vis-à-vis de tiers		46'710	125'627
<b>Total dettes résultant de livraisons et prestations</b>		<b>46'710</b>	<b>125'627</b>

Les dettes vis-à-vis de tiers comprennent des factures impayées de CHF 46'710 (exercice précédent: CHF 125'627). Cette diminution s'explique par un paiement effectué juste avant la fin de l'année et

par le fait que les honoraires du Secrétaire technique n'ont été facturés qu'au début de l'année suivante et était donc inclus dans les passifs transitoires fin 2024 (voir l'explication 2).

#### Capital de fondation

	chiffres en CHF	<b>2024</b>	<b>2023</b>
Capital de fondation initial		10'000	10'000
- Bénéfice reporté		1'105'977	1'120'422
- Perte annuelle		-53'474	-14'445
Total bénéfices non distribués		1'052'503	1'105'977
<b>Total capital de fondation</b>		<b>1'062'503</b>	<b>1'115'977</b>

Le capital initial de la fondation s'élève à CHF 10'000 et a été versé au moment de sa création par sa fondatrice. Le capital de fondation total de CHF 1'062'503 (exercice précédent: CHF 1'115'977) ne peut être distribué.

#### Événements postérieurs à la date du bilan

Jusqu'à la date d'approbation des comptes annuels, aucun événement significatif n'est survenu après la date de clôture du bilan.



# Rapport de l'organe de révision sur le contrôle restreint

Au conseil de fondation de la **Fondation pour les recommandations relatives à la présentation des comptes, Saint-Gall**

En notre qualité d'organe de révision, nous avons contrôlé les comptes annuels (bilan, compte de résultat, tableau de flux de trésorerie, tableau de variation des fonds propres et annexe) de la Fondation pour les recommandations relatives à la présentation des comptes pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2024.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels incombe au conseil de fondation alors que notre mission consiste à contrôler ces comptes. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément et d'indépendance.

Notre contrôle a été effectué selon la Norme suisse relative au contrôle restreint. Cette norme requiert de planifier et de réaliser le contrôle de manière telle

que les anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées. Un contrôle restreint englobe principalement des auditions, des opérations de contrôle analytiques ainsi que des vérifications détaillées appropriées des documents disponibles dans l'entreprise contrôlée. En revanche, des vérifications des flux d'exploitation et du système de contrôle interne ainsi que des auditions et d'autres opérations de contrôle destinées à détecter des fraudes ou d'autres violations de la loi ne font pas partie de ce contrôle.

Lors de notre contrôle réalisé en vertu de l'art. 729a, al. 1 CO, nous n'avons pas rencontré d'élément nous permettant de conclure que les comptes annuels ne donnent pas une image fidèle du patrimoine, de la situation financière ainsi que de ses résultats et de ses flux de trésorerie de la Fondation pour les recommandations relatives à la présentation des comptes, conformément aux Swiss GAAP RPC ou ne sont pas conformes à la loi suisse et avec l'acte de fondation.

## Deloitte.

Deloitte SA



**Christophe Aebi**  
Expert-réviseur agréé  
Réviseur responsable



**Alexander Zimmermann**  
Expert-réviseur agréé

Zurich, le 25 mars 2025

---

**Fondation pour les recommandations relatives à la présentation des comptes**

Tigerbergstrasse 9  
9000 Saint-Gall  
Suisse

fachsekretaer@fer.ch  
www.fer.ch

**Concept/conception**

Moser Graphic Design  
www.moser.ch

**Photos**

Page de couverture: Lugano,  
Adobe Stock

Martin Bissig, Unterägeri  
www.mart-design.net

**Impression**

Tanner Druck AG, Langnau i.E.  
www.tannerdruck.ch

Le présent rapport d'activité a été rédigé à l'origine en allemand et traduit en français. La version allemande fait foi.